

## Installations : Carte

1. L'utilisateur :
  - Tous les apiculteurs qui entretiennent des installations de transformation du miel.
2. La fréquence d'utilisation :
  - Dépend de la façon que l'apiculteur utilise la carte (voir les commentaires suivants).
3. Les raisons d'enregistrer les présents renseignements sont les suivantes :
  - La gestion commerciale
    - Le présent dossier fait partie des exigences d'enregistrement de l'ACIA.
    - C'est un outil utile de planification des modifications à la disposition des marchandises et du matériel.
    - C'est un outil utile de planification des rénovations.
  - La biosécurité apicole
    - Fait partie de la gestion globale qui vise à améliorer la biosécurité apicole.
  - La salubrité des aliments
    - Fournit un outil de dépistage des contaminants potentiels dans le miel.
    - Fait partie de la gestion globale qui vise à réduire les contaminants potentiels dans le miel.
4. Les références à la Norme de biosécurité apicole et au CBISQT :
  - La Norme de biosécurité apicole : aucune
  - Le CBISQT : pages 63-67 et 96-105
  - Le présent modèle est une adaptation du formulaire 6.0.1 (page 154) du CBISQT.
5. Commentaires généraux :
  - La carte des installations peut être utilisée afin d'accentuer les zones préoccupantes et aider la communication entre l'apiculteur et le personnel à propos des préoccupations dans les installations.
  - Les apiculteurs peuvent indiquer les endroits où des produits antiparasitaires (par ex. : des stations d'appâts, des trappes) sur les exemplaires de la carte et quand la trappe/la station d'appât a été enlevée.
  - Les cartes des installations peuvent être utilisées pour indiquer le dommage qui a besoin d'être réparé.
  - La carte des installations peut aider à réduire la contamination croisée parce qu'elle peut indiquer les flux de circulation. Au besoin, les flux de circulation peuvent être modifiés afin d'éliminer la possibilité de contamination croisée.
  - Les apiculteurs devraient penser à garder un exemplaire des cartes près des entrées et sur lesquelles sont indiquées clairement les issues de secours et les endroits où l'on trouve les extincteurs.